



1. QUI SOMMES-NOUS ?

Située au coeur de la Province du Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en ce compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de ± 1500 agents. Les missions, projets et activités de la Ville initiés et portés par le pouvoir politique local sont très larges et diversifiés : citoyenneté, économie, écologie, enseignement, éducation, digitalisation, assistance sociale, médical, événementiel, aménagement du territoire, culture, tourisme, etc.

Dans le cadre du Plan Stratégique Transversal 2018-2024 (PST) de la Ville de La Louvière, un des objectifs stratégiques est pour nous : « Être une ville soucieuse du bien-être de ses travailleurs, empreinte de modernité, et qui fait de la bonne gouvernance et de la gestion performante, une priorité. »

Dans ce contexte de changement et d'innovation, la Ville de La Louvière s'est dotée d'un outil de développement de son territoire, le projet de Ville LLo2050 (www.llo2050.be). Nous sommes à la recherche d'un•e Un gestionnaire ou une gestionnaire en réglementation routière enthousiaste, motivé•e qui assurera la coordination transversale du déploiement de LLo2050 au sein du département Cadre de Vie pour le service Mobilité et Réglementation routière,

2. RESPONSABILITES

- s'assurer de la délivrance d'autorisations relatives à l'occupation du domaine public (OVP) ;
- rédiger des arrêtés de police ;
- gérer le suivi administratif relatif à la délivrance d'autorisations (rédiger les autorisations, assurer l'encodage et le suivi, prendre contact avec la population (citoyens et entreprises), encoder et clôturer;
- assurer le suivi de la délivrance des arrêtés de police (ouvertures ponctuelles, déménagements, mariages, travaux, ...) et mise en place des déviations ;
- traiter les demandes des citoyens relatives à la circulation et au stationnement, réceptionner les demandes, assurer les visites sur le terrain, procéder à la rédaction des rapports, gestion de la tutelle régionale, ... ;

Les missions s'exécutent dans le respect des législations en vigueur (code de la route, code gestionnaire de voirie, règlement communal de police et nouvelle loi communale) et en autonomie.

3. DIPLOME ET COMPETENCES

Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, de préférence, à finalité juridique (droit, sciences juridiques, ...)

- Vous disposez d'une connaissance approfondie des législations suivantes : code de la route, code gestionnaire de voirie, règlement communal de police et nouvelle loi communale. ;
- Vous rédigez des textes complexes, structurés et véhiculant des informations correctes et complètes ;
- Vous connaissez le territoire Louviérois ;
- Vous êtes titulaire du permis B ;
- Vous faites preuve de flexibilité, d'adaptabilité et d'un sens développé de l'accueil et de la communication;

4. NOTRE OFFRE

Nous vous offrons un contrat à durée indéterminée, à temps plein (38 heures/semaine)

ainsi que :

- Une fonction passionnante à responsabilités avec de nombreux projets à mener et challenges à relever.
- Un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
- Une rémunération mensuelle de minimum 2465,61€ brut indexé (échelle D6) ;
- Un horaire flexible avec un minimum 30 jours de congés par an.
- Des possibilités de formation et d'évolution de carrière.
- Un environnement de travail moderne, agréable, facile d'accès (gare) et avec parking aisé (voitures et vélo).

INTERRESSE(E)?

Faites-nous parvenir, avant le 19/10/2022, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et de la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : Candidature pour le poste à la réglementation routière



LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Pour le titulaire d'un diplôme délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

Un extrait du casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.

Déroulement de l'examen de recrutement :

- Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins :

Une synthèse et un commentaire critique d'un texte portant sur un sujet d'ordre général, communal ou d'actualité (orthographe cotée – prise de note autorisée) et/ou l'analyse d'un cas en rapport avec la fonction à exercer (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions relatives au Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et/ou à la loi organique du CPAS (documentation mise à disposition)	cotation sur un total de 120 points
Un entretien oral visant à évaluer les aptitudes et compétences professionnelles du candidat	cotation sur un total de 80 points

La convocation qui sera envoyée aux candidats répondant, à la clôture de l'appel, aux conditions requises. reprendra toutes les informations nécessaires.

RQ : Nous rencontrons parfois des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Gwennaëlle Furlanetto, coordinatrice du service mobilité (064/27 81 90).